

**Demande de carte européenne d'armes à feu : première demande, renouvellement ou modification  
(Formulaire 10832\*03)**

[Accéder au Formulaire – Cerfa 10832\\*03](#)

À remplir pour avoir le droit de circuler en Europe avec une arme.

- Armes



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00